



Institut Technique de la **Betterave**

### Animateur référent

Alexandre METAIS  
ITB  
02.35.12.26.72  
a.métais@itbfr.org

### Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD  
ITB  
02.35.12.26.72  
n.maillard@itbfr.org

### Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

### Abonnez-vous sur

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



## A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : La cercosporiose est en légère progression. Maintenir la vigilance pour les parcelles n'ayant reçu qu'une seule protection.
- ✓ **Noctuelles défoliatrices** : le risque est faible à ce jour.

## Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 10 parcelles fixes.

## Maladies du feuillage

### Observations :

#### ➤ Eure (5 parcelles observées)

- 5 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 5 à 23 %)
- **1 parcelle atteint le second seuil de risque** cercosporiose cette semaine soit 8 parcelles en tout.
- 5 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 25 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 5 à 7 %)

#### ➤ Seine-Maritime (5 parcelles observées)

- 5 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 4 % à 94 %)
- **1 parcelle atteint le second seuil de risque** cercosporiose cette semaine soit 5 parcelles
- 5 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 26 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 2 à 18 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuille atteinte : 2 à 4%)

**Analyse de risque :**

Le développement des maladies est toujours très différent d'une parcelle à l'autre en fonction des conditions agro-climatiques.

**Situation par département :**➤ **Eure :**

**Le second seuil de risque cercosporiose est atteint sur 75 % des sites.** Un site a atteint le 3eme seuil de risque la semaine dernière. Il est nécessaire de maintenir la vigilance pour les parcelles n'ayant eu qu'une protection à ce jour.

➤ **Seine-Maritime :**

**Le second seuil de risque cercosporiose est atteint sur 66% des sites.** Il est nécessaire de maintenir la surveillance pour les parcelles n'ayant eu qu'une protection

**Cartographie des observations du 25 août** ( retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)



Comment lire cette carte ?

- T0** : Seuil de risque maladies non atteint
- T1** : Seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** : Seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** : Seuil de risque atteint, T3 réalisé ou à réaliser

**Seuils de risque :**

**Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis** par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle. Ces seuils sont de :

Maladies	% de feuilles avec symptômes pour le T2
Oïdium	30 %
Rouille	40 %
Cercosporiose	20 %
Ramulariose	20 %

## Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



**Oïdium** : mycélium blanc grisâtre poudreux.



**Rouille** : pustules poudreuses orangées



**Ramulariose** : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



**Cercosporiose** : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

## Noctuelles défoliatrices

**Observations** : 6 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence qui varie de 1 à 40 %.

**Seuil indicatif de risque**: à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

### Analyse de risque :

Le nombre de parcelles avec des observations de noctuelles est en diminution. La fréquence de betteraves touchées dans les parcelles observées est en baisse également. **Le risque lié à la noctuelle est faible.**

**Symptômes**: la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Morsures de noctuelles